



DECISION N° 024/FCF/PR/26

*Portant convocation formelle de la session de l'Assemblée
Générale Extraordinaire Elective de la FECOFOOT*

LE PRESIDENT :

- **Vu** les Statuts de la Fédération Congolaise de Football (FECOFOOT) ;
- **Vu** le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire Elective de la FECOFOOT du 2 septembre 2022 ;
- **Vu** la correspondance de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), en date du 17 juillet 2026, relative à la situation de la Fédération Congolaise de Football (FECOFOOT) ;
- **Vu** les conclusions de la réunion tenue le 3 août 2026 entre le Département de la Gouvernance de la FIFA et de la CAF, les Commissions Électorales et le Secrétariat Général de la FECOFOOT ;
- **Vu** les conclusions de la réunion du Comité Exécutif de la FECOFOOT du jeudi 10 septembre 2026 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Assemblée Générale Extraordinaire Elective de la Fédération Congolaise de Football est convoquée pour le samedi 26 septembre 2026 à 10 heures à Brazzaville.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter de sa date de signature./-

Fait à Brazzaville, le 11 septembre 2026

P.I. le 1^{er} Vice-président,

Henri ENDZANGA





FÉDÉRATION CONGOLAISE DE FOOTBALL

MEMBRE DE LA FIFA, DE LA CAF ET DE L'UNIFFAC

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ELECTIVE DU 26 SEPTEMBRE 2026

1. Vérification de la conformité de la convocation et de la composition de l'Assemblée Générale avec les présents Statuts ;
2. Approbation de l'ordre du jour ;
3. Allocution du 1^{er} Vice-Président ;
4. Nomination des Membres chargés de contrôler le procès-verbal ;
5. Désignation des scrutateurs ;
6. Election du Président, du/ des Vice-Présidents et des Membres du Comité Exécutif ;

Fait à Brazzaville, le 11 Septembre 2026



LE SECRETARIAT GÉNÉRAL

Fondée en 1962

Enregistrée sous le N°036/94/MEMICSDRRP/DGAT/DOR /SAG

Siège Social : 2, Rue de la Libération de Paris – Poto-poto 2 Brazzaville BP : 11 Tél : 066668487

E-mail : fecofoot@yahoo.fr